

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  19/03/2024	Le vingt huit mars deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,
Date d'affichage  28/03/2024	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers :  En exercice.....23  Présents.....16  Votants.....21	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Elisabeth FRONTIN, Bernadette CAPDEVILLE, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Nicolas POUZET, Régine BRIOIS-BRAUN, Pascale PALARD, Valérie BOCQUEL et Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI Hermann TYNDAL pouvoir à Bernadette CAPDEVILLE Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Alain GUYONNET pouvoir à Michel DOYEN Sébastien DERREUMAUX à Clément ROCU</p> <p>Absent(s) : Sébastien PELLERIN et Gerty EMBOULÉ</p>
Réf : 2024-019  Objet : Tarifs concessions cimetière 2024  Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 02/04/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 02/04/2024  Le Maire,  A. MOMON	Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL

Réf : 2024-019- Tarifs concessions cimetièrre 2024

Entendu Monsieur le Maire,

- RAPPELER l'augmentation de 20 % l'année dernière sur les tarifs des locations de salle,
- PROPOSER de ne pas augmenter cette année les tarifs des locations de salle ;
- PROPOSER à l'Assemblée l'augmentation de + 4.9% (inflation), à compter du 28 mars 2024, sur les concessions dans les deux cimetièrres, à savoir :

	2024
Concession de terrain : 30 ans	241 €
Concession de terrain : 50 ans	363 €
Concession au Columbarium : 15 ans	375 €
Concession au Columbarium : 30 ans	531 €
Cavurne : 15 ans	150 €
Cavurne : 30 ans	299 €
Plaque de fermeture	129 €
Plaque pour stèle au Jardin du Souvenir	85 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 28 mars 2024

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL